

SOUTENEZ LA FORMATION DES TALENTS DONT VOTRE ENTREPRISE A BESOIN

TAXE D'APPRENTISSAGE 2026
INSTITUT DE PSYCHOLOGIE



PSYCHOLOGIE
Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

psychologie.u-paris.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

PROJETS (INVESTISSEMENTS ET INITIATIVES) RÉALISÉS ET/OU PRÉVUS GRÂCE AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Votre soutien, par le versement de la taxe d'apprentissage, est essentiel.

En 2026, grâce à la taxe d'apprentissage nous pourrions poursuivre l'aménagement des espaces d'accueil des étudiantes et étudiants à la scolarité licence et master et au bureau des stages, de même que le développement des innovations pédagogiques numériques dans les amphithéâtres.

Grâce à la plateforme de réalité virtuelle de l'Institut de Psychologie, nous proposons aux étudiantes et étudiants de troisième année de licence des serious games qui constituent des jeux de simulation et de formation à l'entretien. Le renouvellement de matériel (casques de réalité virtuelle, ordinateurs) est indispensable pour permettre de consolider notre projet de clinique virtuelle.

PRINCIPALES FORMATIONS ÉLIGIBLES AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

LICENCE DE PSYCHOLOGIE

- parcours Sciences Psychologiques

LICENCE PROFESSIONNELLE ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

- parcours Trouble du Spectre de l'Autisme

MENTION PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ

- Parcours Psychologie clinique et psychopathologie intégrative
- Parcours Psychologie clinique de la santé
- Parcours Neuropsychologie
- Psychologie Gérontologique

MENTION PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

- Parcours Psychologie du développement cognitif et social de l'enfant et de l'adolescent
- Parcours Psychologie des apprentissages et de l'éducation

MENTION PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

- Parcours Psychologie du travail, des organisations et du personnel

- Parcours Psychologie sociale : changement social, intervention et régulation

MENTION PSYCHOLOGIE

- Parcours Psychologie cognitive fondamentale et appliquée
- Parcours Ergonomie psychologique : sécurité, innovation, diversité
- Parcours Économie et Psychologie

MENTION PSYCHOLOGIE : PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE

- Parcours Psychopathologie psychanalytique de l'adulte et problématiques contemporaines
- Parcours Cliniques psychanalytiques de l'enfant et de l'adolescent
- Parcours Groupe, transculturel, famille, institution
- Parcours Cliniques des expériences et des atteintes du corps
- Parcours Psychanalyse et interdisciplinarité

MENTION CRÉATION ARTISTIQUE

- Arts-plastiques thérapie
- Musicothérapie
- Danse-thérapie
- Dramathérapie

Fort d'un siècle d'existence et reconnu pour la qualité de ses formations, l'Institut de Psychologie forme depuis sa création des psychologues de façon à répondre à des besoins très variés dans le domaine de la santé et de l'éducation, mais aussi au sein des entreprises et auprès des acteurs socio-économiques. Ses équipes – 7 laboratoires de recherche – investissent de nouveaux champs d'études au plus près des découvertes techniques innovantes offrant des applications concrètes dans un monde en pleine évolution.

Reconnu pour la qualité de ses formations et bénéficiant d'une grande notoriété, l'Institut de Psychologie propose un très large éventail de formations permettant d'exercer une activité dans de nombreux domaines d'expertise : 1 parcours sciences psychologiques en licence, 1 licence professionnelle spécialisée pour l'accompagnement des sujets autistes, 5 mentions de masters regroupant 16 parcours de formation en psychologie. 1 mention de master Création artistique & Art-thérapie complète l'offre de formation.

Choisir l'Institut de Psychologie pour le versement de votre taxe d'apprentissage contribue à former vos collaborateurs de demain !

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteurs hospitaliers (hôpitaux et centres de rééducation : psychiatrie, pédiatrie, gériatrie, services médicaux spécialisés non psychiatriques, rééducation, etc.)
- Consultations
- Institutions non médicalisées
- Secteur éducatif et médico-psychologique ou médico-social
- Exercice libéral
- Secteur socio-économique
- Entreprises publiques et privées
- Domaine associatif
- Recherche

DOMAINES MÉTIERS

- Psychologue clinicien
- Psychopathologue
- Neuropsychologue
- Psychologue du développement et de l'éducation
- Psychologue du vieillissement
- Psychologue de l'organisation sociale et du travail
- Psychologue-conseil et de l'orientation
- Psychologue-chercheur
- Expertise psychologique
- Accompagnement éducatif
- Art-thérapie

COMPÉTENCES ACQUISES

Compétences génériques :

- Connaissance et compréhension du champ disciplinaire
- Capacité à travailler en équipe, à concevoir et gérer des projets
- Capacité à agir sur la base d'un raisonnement éthique
- Capacité à communiquer avec des non-experts

Compétences spécifiques :

- Connaissances dans le domaine de la psychologie et des difficultés rencontrées à tous âges (périnatalité, petite enfance, enfants d'âge scolaire, adolescents, adultes et personnes âgées) et dans de nombreux contextes : situations d'interculturalité, groupes, familles, institutions et de la pathologie (santé mentale, handicap, impact des pathologies somatiques et des situations traumatiques)
- Capacité relationnelle auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes avec des problèmes émotionnels, cognitifs, et toute forme de handicap
- Formation à l'entretien et à la capacité d'écoute de la souffrance
- Capacité à conduire une évaluation, à expliquer les difficultés, à réaliser et communiquer des rapports
- Capacité à élaborer un projet et à contribuer à sa réalisation
- Capacité à assurer une activité de liaison au sein d'une équipe pluridisciplinaire et à réaliser un travail institutionnel au sein d'établissements de santé, médico-sociaux ou éducatifs ou dans le domaine de l'entreprise
- Capacité à participer à des activités de formation et de recherche



4 000
étudiantes
et étudiants



75
personnels
techniques
et administratifs



30
intervenantes
et intervenants
professionnels



22
diplômes
nationaux



164
doctorantes
et doctorants



110
chercheuses, chercheurs,
enseignantes chercheurs
et enseignants chercheurs



7
unités
de recherche



86,7%
taux
de réussite

Collaborations avec des partenaires français ou étrangers : ANR, CNRS, Institut Gustave Eiffel, DGA, INSERM, Région Ile de France, Ligue Nationale Contre le Cancer, Fondation de France, Société NESTLE, Fondation MAIF, Crédit Agricole Assurances, Malakoff Médéric, SNCF Mobilités, BNP Paribas, Association France Parkinson.

**L'Institut de psychologie est l'une des 12 composantes
de la Faculté Sociétés & Humanités**

LA FACULTÉ SOCIÉTÉS & HUMANITÉS AU CŒUR DE L'INTERDISCIPLINARITÉ

Véritable lieu d'échanges des savoirs et vivier de recherches pluridisciplinaires, la Faculté Sociétés & Humanités a la particularité de couvrir l'ensemble des champs disciplinaires dans le domaine des arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, sciences juridiques, économiques et de gestion, ainsi que certaines disciplines scientifiques et technologiques de pointe telles que l'informatique et la science des données.

Grâce à une offre de formation riche et diversifiée, incluant des thématiques inédites en île de France, la Faculté Sociétés & Humanités accueille tous les ans 1 535 apprentis et près de 2 000 stagiaires en formation continue.

Interdisciplinaire par nature, la recherche au sein de la faculté s'appuie sur 41 structures en phase avec les enjeux de la société contemporaine et les défis de demain, et 8 bibliothèques dont 2 centres de ressources disposant de fonds documentaires exceptionnels dans leur domaine.

LA FACULTÉ SOCIÉTÉS & HUMANITÉS DISPOSE D'UNE TRÈS GRANDE RICHESSE DISCIPLINAIRE À L'IMAGE DE SES DOUZE COMPOSANTES

DROIT, ÉCONOMIE ET GESTION

ÉTUDES ANGLOPHONES

ÉTUDES INTERCULTURELLES DE LANGUES APPLIQUÉES (EILA)

GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉS (GHES)

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

INSTITUT HUMANITÉS, SCIENCES ET SOCIÉTÉS (IHSS)

IUT DE PARIS - RIVES DE SEINE

LANGUES ET CIVILISATIONS DE L'ASIE ORIENTALE (LCAO)

LETTRES, ARTS ET CINÉMA (LAC)

LINGUISTIQUE

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

STAPS

EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Achat et maintenance d'équipements pédagogiques et expérimentaux

Renouvellement et modernisation du matériel informatique à destination des étudiantes et étudiants

Enrichissement de l'offre des bibliothèques, notamment par le biais d'abonnements à des ressources documentaires spécialisées

Accompagnement de l'insertion et de la professionnalisation des étudiantes et étudiants

Rémunération d'intervenantes et intervenants professionnels



24 750
étudiantes
et étudiants



62
diplômes nationaux
en alternance



94
parcours de 1^{er} cycle



2 000
stagiaires
de la formation
continue



1 226
personnels
enseignant
et de recherche



151
parcours de masters



1 535
apprentis



407
personnels
administratifs



123
DU, DIU et formations
qualifiantes

COMMENT AFFECTER VOTRE SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ ?

VERSEZ VOTRE SOLDE À L'URSSAF

Déclarez et payez votre solde de taxe d'apprentissage 2025 sur la DSN 2026
(exigible le 5 ou le 15 mai 2026)

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F22574>

CHOISISSEZ L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ COMME BÉNÉFICIAIRE VIA LA PLATEFORME SOLTÉA

1.

À partir du 26 mai 2026, connectez-vous à votre espace sécurisé sur la plateforme SOLTÉA :

<https://www.soltea.gouv.fr>

2.

Trouvez l'Université Paris Cité

par sa dénomination

ou son numéro de Siret : 130 025 737 00011

3.

Consultez la liste de nos formations et structures éligibles au solde de la taxe d'apprentissage :

<https://u-paris.fr/taxe-apprentissage>

4.

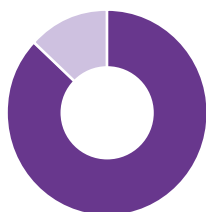
Affectez tout ou partie de votre solde de taxe d'apprentissage à l'Université Paris Cité, à l'une de ses formations ou de ses structures éligibles

La caisse des dépôts versera à l'Université Paris Cité les montants collectés.

SUIVEZ L'ÉTAT DE VOS VERSEMENTS DIRECTEMENT

> sur votre espace sécurisé soltéa

<https://www.soltea.gouv.fr>



RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Représentant 0,68 % de la masse salariale 2025

87% Part principale de la TA (versée aux CFA) perçues par les URSSAF
(soit 0,59 % de la masse salariale)

13% Solde de la TA perçu par les URSSAF
(soit 0,09 % de la masse salariale 2025)

Contacts

Institut de Psychologie : olivier.robin@u-paris.fr
taxe-apprentissage.defi@u-paris.fr

Tout savoir sur le versement de la taxe d'apprentissage à l'Université Paris Cité
u-paris.fr/taxe-apprentissage

Direction des études, de la formation et de l'innovation pédagogique

Campus Saint-Germain-des-Prés - 8^e étage

45 rue des Saints-Pères, Paris 6^e

01 76 53 46 30





ILLUMINONS LE MONDE DE DEMAIN

ENLIGHTEN THE FUTURE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*